

AVEC LE SOUTIEN DU



**« Renforcement des systèmes de santé
et des politiques de lutte contre
les maladies infectieuses »**

Formation en économie de la santé
à l'intention des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara

2018

*en présentiel du 17 au 21 septembre (Clermont-Ferrand)
à distance entre le 5 et le 23 novembre*

La situation sanitaire préoccupante des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara

Depuis l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), d'importants progrès ont été accomplis en matière de santé dans les pays en développement, y compris dans ceux situés au sud du Sahara. Par exemple, en ces derniers, le taux de mortalité infanto-juvénile et le ratio de mortalité maternelle sont respectivement passés de 150 à 76 pour mille et de 800 à 540 pour 100.000 naissances vivantes en 2015. L'espérance de vie à la naissance a en moyenne progressé de 52 ans à un peu plus de 60 ans. Mais en dépit de ces avancées significatives, la situation sanitaire reste médiocre et les pays de la tranche inférieure des États à revenu intermédiaire, se trouvent confrontés à des contraintes protéiformes dont deux revêtent une importance particulière :

- La plupart d'entre eux sont engagés dans une transition épidémiologique alors que le poids des maladies infectieuses reste important, parallèlement à la croissance rapide des maladies non transmissibles (MNT). Sur les dix premières causes de la charge globale de maladies dans les pays en développement, quatre sont liées aux maladies infectieuses (maladies diarrhéiques, paludisme, infections des voies respiratoires inférieures, VIH/sida) ;
- Ces pays doivent donc faire face à un double fardeau, alors que les dépenses de santé par habitant restent faibles (de l'ordre de 40 \$ en moyenne en 2015), et dans bien des cas insuffisantes pour seulement permettre le fonctionnement correct du premier niveau des systèmes de santé. Par ailleurs, l'aide à la santé, estimée

en 2015 à 36,4 milliards de dollars, et qui avait approximativement triplé depuis 2000, a décliné de plus de 4% depuis son pic de 2013, annonçant très probablement la fin de ce qu'il est convenu d'appeler « l'âge d'or » du financement international de la santé.

C'est dans ce contexte que les États ont adopté en 2015 le très ambitieux objectif 3 des Objectifs du Développement Durable (ODD), « Assurer une vie en bonne santé et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge ». Les MNT et les traumatismes sont considérés comme des priorités urgentes de l'action et un défi pour le développement. Or, les maladies infectieuses sont aussi des facteurs de risque des MNT. Enfin, les succès enregistrés, lorsqu'ils existent, ne doivent pas être considérés comme acquis comme le montre l'augmentation de la résistance aux traitements et aux insecticides dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Par ailleurs, les épidémies d'Ebola, du Zika, ainsi que la menace de la dengue ou d'autres maladies émergentes ont mis en évidence la fragilité des systèmes de santé et l'urgente nécessité de les renforcer. Il est important d'avoir une démarche intégrant à la fois des problématiques verticales et horizontales dans la gestion des maladies infectieuses, ce qui participe au renforcement des systèmes de santé.

Publics visés par la formation

La formation proposée est destinée à des acteurs publics et privés issus de pays francophones d'Afrique au sud du Sahara concernés par le secteur de la santé, que cela soit au niveau national, régional ou des districts. Elle est également ouverte à des participants venant de secteurs importants pour la santé, tels que par exemple, les ministères des finances, du travail et des affaires sociales, de l'intérieur, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire.

Un premier volet en présentiel

(Clermont-Ferrand, 17-21 septembre 2018)
30 heures autour de trois axes thématiques :

1- Lutte contre les maladies infectieuses dans le contexte du besoin de renforcement des systèmes de santé : les contraintes des systèmes de santé pour délivrer des soins efficaces et efficaces ; lutte contre les maladies infectieuses, politiques intersectorielles et cadre macro-économique ; maladies infectieuses et couverture universelle en santé.

2- Efficience des interventions en santé dans un contexte de ressources limitées : analyse coût-efficacité, incluant l'analyse des coûts et la présentation des critères d'efficacité ; ratio coût-efficacité différentiel ; impact budgétaire.

3- Maladies infectieuses et développement économique : l'impact des maladies sur les facteurs économiques (éducation, participation au marché du travail, revenu, fécondité) ; méthodes d'évaluation (incluant les essais randomisés contrôlés) ; épidémiologie économique : intégrer les comportements dans l'évaluation et la compréhension des épidémies.

Un second volet à distance

(5-23 novembre 2018)
15 heures de cours et 15 heures de travaux individuels, avec interactivité en ligne des intervenants et des participants

Ce second volet comprend des compléments thématiques, des approfondissements méthodologiques et des études de cas combinant transversalement les trois axes du premier volet. Sur le plan technique et logistique, ce volet bénéficie des ressources de l'IHEDD en matière d'enseignement à distance et de plate-forme numérique.

Chaque partie du programme fera largement appel à l'analyse d'interventions/stratégies issues des politiques suivies par les États.

Programme
+
Intervenants

Certification

L'évaluation pour l'obtention du certificat repose sur les deux volets du programme.

Les auditeurs ayant satisfait les exigences de cette évaluation se voient délivrer à l'issue de la formation le certificat des « Hautes études en développement durable », mention « Économie de la santé dans les pays en développement ».

Intervenants

La formation bénéficie de l'expertise internationalement reconnue en économie de la santé dans les pays en voie de développement et des interventions de :

Jacky Mathonnat

- Directeur de la formation en économie de la santé à l'intention des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara
- Professeur émérite, Université Clermont Auvergne, Cerdi-CNRS

Martine Audibert

- Directrice de recherche, Cerdi-CNRS

Josselin Thuilliez

- Directeur de l'unité de recherche « Économie du développement durable, finance durable et politique publique » au Centre d'Économie de la Sorbonne, CNRS

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 2.700 euros par auditeur et pour les deux volets.

Frais de déplacement et de séjour

Les frais de déplacement (visa, voyages aller et retour Ville de résidence - Clermont-Ferrand) et de séjour (hébergement, restauration, assurance) sont à la charge des auditeurs et/ou des sponsors qui pourraient être mobilisés. La gestion des questions logistiques peut être confiée sur demande à l'IHEDD.

Prise en charge des frais de formation

Les sponsors de la formation, au premier rang desquels le Gouvernement Princier de la Principauté de Monaco, à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), prendront en charge un certain nombre d'auditeurs sur la base de la qualité des dossiers et des priorités définies par ces sponsors en matière de coopération dans le secteur de la santé des pays francophones d'Afrique au sud du Sahara.

Dans la limite des places disponibles, les auditeurs sélectionnés sur dossier, mais n'ayant pu bénéficier d'une prise en charge par les sponsors précités, pourront participer à la formation une fois présentée la garantie de leur prise en charge par des sponsors tiers ou par l'autofinancement.

Candidatures

Le formulaire de candidature est téléchargeable à partir du site internet : www.ferdi.fr dans la rubrique « événements ».

Il est à retourner par courrier électronique à l'IHEDD aux adresses-contacts mentionnées ci-contre.

Soutien du Gouvernement Princier de la Principauté de Monaco



Le Gouvernement Princier de la Principauté de Monaco, à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI), accorde une très grande importance à son engagement en faveur de la coopération au développement dans les pays francophones d'Afrique au sud du Sahara. Il est en particulier très engagé dans le domaine de la santé, afin de contribuer à atteindre l'Objectif de Développement Durable n°3 « permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. »

L'IHEDD, l'institut de formation de la Ferdi



Dotée du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé et reconnue comme organisme de formation professionnelle, la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (Ferdì) a créé en 2017 l'Institut des Hautes Études du Développement Durable (IHEDD) pour déployer l'ensemble de ses activités de formation.

Contacts

Philippe Messéant

Administrateur, IHEDD
+33(0)4.73.17.75.33 (ou 35)
philippe.messeant@ferdi.fr

Chloë Hugonnenc

Chargée ingénierie de formation, IHEDD
+33(0)4.73.17.74.33
chloe.hugonnenc@ferdi.fr

Ferdi - IHEDD

63, bd François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
www.ferdi.fr